

## 3<sup>e</sup> année de l'enseignement professionnel

### Conditions d'accès :

Avoir le CE1D ou avoir suivi trois années au 1<sup>er</sup> degré commun ou avoir suivi les deux années différenciées avec ou sans CEB.

### **OPTION SERVICES SOCIAUX**

Cette option se prolonge à partir de la 4<sup>e</sup> année (puériculture).

1. <u>FORMATION COMMUNE</u>	3°
Morale / Religion / CPC	1 H
Cours de Philosophie et Citoyenneté	1 H
Français + renforcement (3 + 1)	4 H
Histoire	1 H
Géographie	1 H
Mathématique	2 H
Formation scientifique	2 H
Langue moderne : allemand	2 H
Education physique	2 H
2. <u>OPTION de base groupée</u>	
Education familiale et sanitaire	3 H
Education familiale et sociale	1 H
Techniques des mesures	1 H
Organisation du travail et ergonomie	1 H
Technologie	1 H
3. <u>Travaux pratiques</u>	
TPM	13 H

### Remarque :

Des stages réguliers en milieu d'accueil de la petite enfance sont prévus à partir de la 4<sup>e</sup> année.